

Quelles piles collectons-nous à l'école ?



Piles ménagères
(maison - cuisine - jardin)
provenant de la maison.



Grosses batteries ménagères
(maison - cuisine - jardin)
provenant de la maison.



Batteries à usage industriel ou professionnel.
Déposez-les toujours au parc de recyclage ou auprès d'un professionnel.



Jouez le jeu honnêtement et en toute sécurité – Ne collectez à l'école que des piles et des batteries scellées et non endommagées provenant de la maison, du jardin et de la cuisine. La liste ci-dessus ne se limite pas aux produits illustrés mais sert de fil conducteur aux élèves, aux professeurs, et/ou aux parents. Si vous avez des questions concernant le type de batteries acceptées dans la collecte, jetez un coup d'œil sur Batteripédia (consultez notre site www.bebat.be ou contactez-nous au **0800/97 521**). **IL EST INTERDIT** de récupérer des piles et des batteries déjà collectées par d'autres points de collecte (magasins, entreprises, parcs de recyclage). N'ouvrez jamais de piles vous-même. N'acceptez jamais des batteries provenant d'entreprises pour la collecte à l'école. Les batteries industrielles appartiennent aux entreprises, pas à l'école. Les batteries à usage industriel ou professionnel doivent être déposées dans un parc de recyclage ou auprès d'un professionnel pour des questions de sécurité.

Pour toute question, appelez le 0800 97 521 ou envoyez un e-mail à collection@bebat.be
Pour demander gratuitement un enlèvement : <http://mybebat.bebat.be>